


DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/06/2022
Reçu en préfecture le 09/06/2022
Affiché le 
ID : 085-200059079-20220602-D18_06_2022-DE

Séance du 02/06/2022

COMMUNE DE SEVREMONT

Objet : D18.06.2022 - ENFANCE JEUNESSE - VOTE DES TARIFS ENFANCE JEUNESSE POUR L'ETE 2022 ET POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 32
Présents : 24
Pouvoirs : 6
Nombre de suffrages : 30

L'an deux mil vingt-deux, le deux uin à vingt heures et trente minutes, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etai(e)nt présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GABORIT Maryline, M. HERITEAU Antoine, M. LANOUE Nicolas, M. LOISEAU David, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlene, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. ROY Claude, M. SCHMUTZ Alain, M. TETAUD Francis, Mme YVAI NURDIN Adeline

<u>Date de convocation</u> 27/05/2022
--

<u>Date d'affichage</u> 27/05/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

Procurat(i)on(s) :

Mme BURCH-BOILEAU Christine donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, M. GUILLOTEAU Bernard donne pouvoir à M. CORNUAU Albert, Mme JOLY Véronique donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra

et publication du :

.././....

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BLOUIN Anaïs, Mme BURCH-BOILEAU Christine, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, Mme LUMET Anne-Claude, M. PERAIN Hervé, M. STEENO Nicolas

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. ROY Claude

Objet : D18.06.2022 - ENFANCE JEUNESSE - VOTE DES TARIFS ENFANCE JEUNESSE POUR L'ETE 2022 ET POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Monsieur le Maire rappelle que :

- Lors de sa séance du 9 juillet 2020, le Conseil Municipal avait délibéré sur l'adhésion à l'espace jeunes et fixer le tarif à 5 € (D35.07.2020 – ADHESION A L'ESPACE JEUNES) ;
- Lors de sa séance du 5 mai 2022, le Conseil Municipal avait délibéré sur les tarifs du service « Enfance, jeunesse » pour l'été 2022 et pour l'année scolaire 2022-2023 (D03.05.2022 - ENFANCE JEUNESSE - VOTE DES TARIFS ENFANCE JEUNESSE POUR L'ETE 2022 ET POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023).

Lors de sa réunion du 17 mai 2022, la Commission « Enfance, jeunesse » a revu le principe de la carte d'adhésion à l'espace jeunes et donc également le « supplément pour petite activité » du service « Jeunesse ».

Concernant la carte d'adhésion. Son intérêt est remis en question car, même si les jeunes participent régulièrement aux activités jeunesse proposées, ils ne prennent pas forcément leur carte d'adhésion. Les élus de la commission s'accordent sur la disparition de la carte adhésion à compter de la rentrée 2022-2023 (la carte 2021-2022 sera valable jusqu'à la fin de l'été soit jusqu'au 31 août 2022). En contrepartie, il est proposé que le tarif de 2.50 € sera appliqué pour les jeunes qui ne viennent pas de Sèvremont à compter du 1^{er} septembre 2022.

De ce fait, Monsieur le Maire indique qu'il convient de revoir les tarifs délibérés en séance du 5 mai 2022 et propose au Conseil Municipal la grille tarifaire ci-dessous applicables à compter du 8 juillet 2022 (sauf en ce qui concerne, pour le service « Jeunesse », le « supplément pour petite activité » et le « supplément pour les jeunes non Sèvremontains ») :

Quotient familial	Tarifs 2021-2022			Propositions tarifs 2022-2023		
	QF ≤ 700	QF ≥ 701 et 900 ≤	QF ≥ 901	QF ≤ 700	QF ≥ 701 et 900 ≤	QF ≥ 901
Accueil périscolaire (jours scolaires)						
Accueil périscolaire (6h45-9h et 16h30-19h) Tarif à l'heure, facturation à la demi-heure	2,04 €/h	2,06 €/h	2,08 €/h	1,84 €/h	1,86 €/h	1,88 €/h
Accueil de loisirs : mercredis et vacances scolaires						
Tarif à l'heure	1,34 €	1,70 €	1,74 €	1,34 €	1,74 €	1,76 €
Journée (9h00 - 17h00)	10,72 €	13,60 €	13,92 €	10,72 €	13,92 €	14,08 €
Demi-journée matin (9h00 - 12h00)	4,02 €	5,10 €	5,22 €	4,02 €	5,22 €	5,28 €
Demi-journée matin avec temps de repas (9h00-13h)	5,36 €	6,80 €	6,96 €	5,36 €	6,96 €	7,04 €
Demi-journée après-midi (13h00 - 17h00)	5,36 €	6,80 €	6,96 €	5,36 €	6,96 €	7,04 €
Demi-journée après-midi avec temps de repas (12h00-17h)	6,70 €	8,50 €	8,70 €	6,70 €	8,70 €	8,80 €
Accueil péricentre (6h45-9h et 17h-19h) Tarif à l'heure, facturation à la demi-heure	2,04 €/h	2,06 €/h	2,08 €/h	1,84 €/h	1,86 €/h	1,88 €/h
Repas	3,80 €			3,90 €		
Petit déjeuner et goûter	0,60 €			0,60 €		
Supplément transport (Grand trajet = au-delà de 50 Km)	Petit trajet : 2,85 € Grand trajet : 5,00 €			Petit trajet : 3 € Grand trajet : 6 €		
Camp 2J-1 nuit (maternelles - nuitée au centre)	45 € (2019) 40 € (2021)	60 € (2019) 50 € (2021)	70 € (2019) 55 € (2021)	40 €	50 €	55 €
Camp 3 Jours-2 nuits (Cp-Ce1)	80,00 €	95,00 €	105,00 €	70 €	80 €	85 €
Camp 4 Jours-3 nuits (Ce2-Cm1)	85,00 €	100,00 €	110,00 €	100 €	110 €	115 €
Camp 5 Jours-4 nuits (espace jeunes)	100,00 €	115,00 €	120,00 €	130 €	140 €	145 €
Service jeunesse						
Tarifs à l'heure	1,14 €	1,40 €	1,68 €	1,34 €	1,74 €	1,76 €
Supplément transport (Grand trajet = au-delà de 50 Km)	Petit trajet : 2,85 € Grand trajet : 5,00 €			Petit trajet : 3 € Grand trajet : 6 €		
Supplément pour petite activité (jusqu'au 31 août 2022 inclus)	2,50			2,5		
Supplément pour les jeunes non Sèvremontains (à partir du 1er septembre 2022)	2,50 €			2,50 €		
Restaurant scolaire						
Repas régulier	3,80 €			3,90 €		
Repas occasionnel	4,67 €			4,75 €		
Repas adultes	5,96 €			6,00 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 29, Contre : 0, Abstention : 1)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY